



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 septembre 2002**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 26 août 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 17 septembre 2002

**Désignation des représentants de la Ville de NIORT au sein de la  
SEMIE de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Rodolphe CHALLET, Mme  
Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, M. Robert  
PLANTECOTE

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme  
Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-  
Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard  
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,  
M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck  
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie  
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis  
EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

**Excusés :**

*Adjoints :*

M. Joël RENOUX

*Conseillers :*

Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2002**

DELIBERATION D20020245

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La création de nouvelles instances délibératives à la SEMIE implique la désignation de 7 représentants de la collectivité sur les 13 membres composant le Conseil de surveillance.

C'est ainsi que conformément aux dispositions législatives (article L.2121.33 du Code Général des Collectivités Territoriales), le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de ses représentants et les autoriser à accepter es-qualité, tous mandats éventuels qui pourraient leur être confiés, y compris ceux de Président et de Vice-Président.

Il convient par ailleurs de désigner parmi les nouveaux membres un Titulaire et un Suppléant aux assemblées générales

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- après en avoir délibéré, désigner Messieurs -Bernard BELLEC
- Gilles FRAPPIER
- Rodolphe CHALLET
- Rémy LANDAIS
- Paul SAMOYAU
- Bernard JOURDAIN
- Alain GARCIA

représentants de la Ville au sein de la SEMIE ;

- et Messieurs Bernard BELLEC et Gilles FRAPPIER, respectivement titulaire et suppléant aux assemblées générales.

*(Gilles FRAPPIER, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	2

Le Maire de Niort

**Bernard BELLEC**

[Ordre du jour](#)